

ANNEXE 5.2.

BAREME DES PRESTATIONS MINIMALES POUR L'HORAIRE DE SERVICE 2024

La tarification 2024 sera mise en consultation dans une version ultérieure du DRR

Annexe 5.2.1

Barème de prestations minimales pour les activités voyageurs conventionnées
en euros courants HT

Annexe 5.2.2

Barème de prestations minimales pour les activités voyageurs non-conventionnées
en euros courants HT

Annexe 5.2.3

Barème de prestations minimales pour l'activité fret
en euros courants HT

Annexe 5.2.4

Barème de prestations minimales pour les redevances particulières
en euros courants HT